



Conseil d'administration

Délibération du 12 décembre 2023

## POINT 1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 4 JUILLET 2023

### Exposé des motifs

Le conseil d'administration s'est réuni le 4 juillet 2023 sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe Agresti, Recteur de la Région Académique de Corse, et en présence de Monsieur Marc Paul Luciani, Directeur Général du Crous de Corse. La séance s'est déroulée en visioconférence et en présentiel. Le quorum est réputé être atteint.

(10 administrateurs présents + 3 pouvoirs = 13 votants)

Questions soumises à l'approbation :

- 1- **Approbation du PV du CA du 14 mars 2023** - Pas d'observations – Vote unanime – Le procès-verbal est adopté.
- 2- **Budget rectificatif 1/2023** – Pas d'observations – Vote par enveloppe – 4 tableaux - Vote unanime –Le budget rectificatif 1/2023 est adopté.
- 3- **Admissions en non-valeur** – Pas d'observations – Vote unanime –Le tableau des admissions en non-valeur est adopté.
- 4- **Caution TPE - vélos** – Les vélos et la trottinette ont été achetés par le biais des crédits C'VEC– caution 500€ - contrat monétique rédigé par la DGFIP. Pas d'observations - Vote unanime – La caution TPE est adoptée.
- 5- **Règlement intérieur des résidences 2022-2023 et règlement intérieur du parking** – Actualisation - Pas d'observations – 2 votes distincts sont nécessaires Vote unanime – Le règlement intérieur des résidences et le règlement intérieur du parking sont adoptés.

**6- Conventions et/ou avenants divers – Actualisation :**

- Avenant n°2 Convention Crous-UCPP – Pas d’observations – Vote unanime – avenant adopté.
- Avenant n°2 Convention Crous-Radio Nebbia – Pas d’observations - Vote unanime avenant adopté.

*Intervention du Directeur Général concernant le gel des loyers en faveur des étudiants. Volonté du Crous –*

*Intervention du Recteur – bon équilibre financier permet cette décision*

*Intervention du Contrôleur Budgétaire en Région sur la situation des étudiants logés en ville : situation différente et plus compliquée.*

**7- Tarifs Pôle Restauration** – Nouveaux tarifs pour nouveaux produits – Pas d’observations – Vote unanime – Nouveaux tarifs adoptés.

**8- Tarifs Pôle Hébergement** – Actualisation – résidence Garelli – Pas d’observations – Vote unanime – Tarifs adoptés.

Ordre du jour épuisé – séance levée à 11H05.

**Projet de délibération**

- Adoption du PV du CA du 4 juillet 2023.

<b>Pour</b>	18
<b>Contre</b>	0
<b>Abstentions</b>	0

<b>Unanimité</b>	<b>oui</b>	<b>non</b>
	X	

Fait à Corte le 12 décembre 2023



Le Recteur de la Région Académique de Corse

Philippe AGRESTI